

Réf: Dossier N° 154318

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE CONSTRUCTION ET D'AMENAGEMENT MODERNE »

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO DOKUI, Lot 9035J, Ilot 56B

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/10/2022 , et enregistrés au CEPICI le 26/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE CONSTRUCTION ET D'AMENAGEMENT MODERNE »

Objet : BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS, DIVERS. HYDRAULIQUE, AMENAGEMENT HYDRO-AGRICOLE, RESEAU BT/MT/THT/HT

L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO DOKUI, Lot 9035J, Ilot 56B

Dirigeant(s) : M KABORE ADEMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10143 du 03/11/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°58864/GTCA/RC/2022 du 03/11/2022

